Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 4 (1913)

Artikel: L'instruction publique en Suisse en 1911
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-109764

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 10.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'instruction publique en Suisse en 1911.

I. Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

(Année scolaire 1911-1912).

1. *Etudiants; examens :* Des 476 (414)[1] jeunes gens ayant demandé leur admission, 415 (349) ont pu être admis : 329 (253) sans examen et 86 (96) à la suite de l'examen d'admission. Parmi ces nouveaux étudiants, il y avait 287 Suisses et 128 étrangers. 399 sont entrés dans le premiers cours et 16 dans les cours supérieurs.

Le nombre total des étudiants réguliers était de 1353 (1333); celui des auditeurs se montait à 1064 (1089), ce qui donne un total de 2417. 128 (89) étudiants ont quitté l'Ecole polytechnique avant la fin de l'année scolaire; 288 (290) ont obtenu le certificat de sortie; 197 candidats sur 249 ont subi avec succès l'examen du diplôme, 32 candidats (13) ont subi l'examen du doctorat. 28 étudiants étaient au bénéfice de bourses et 43 dispensés du payement de la finance scolaire.

2. *Corps enseignant:* Le corps enseignant comprenait 65 professeurs en titre, 5 professeurs adjoints, 44 professeurs honoraires et privat-docents, 74 assistants dans le semestre d'hiver et 70 dans celui d'été.

3. *Divers :* Les travaux pour le nouvel institut des sciences naturelles, ainsi que l'agrandissement des bâtiments des sciences agricoles et forestières ont commencé au printemps 1912. — L'Ecole polytechnique a reçu un don de 50 000 francs dont les intérêts devront servir de bourses de voyages à d'anciens étudiants de la section d'architecture. L'Ecole polytechnique participera, avec les universités suisses, à l'exposition nationale de 1914, dans le groupe 43. Avec le semestre d'hiver est entrée en vigueur la nouvelle ordonnance concernant la section des sciences militaires, du

[1] Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année précédente.

27 mars 1911. Elle est maintenant destinée, en première ligne, à préparer à leur métier les officiers instructeurs des armes combattantes. Le nombre des cours et celui des professeurs a été augmenté. 13 instructeurs et aspirants-instructeurs étaient inscrits en qualité d'élèves réguliers, ainsi que 3 autres officiers.

II. Examens fédéraux de maturité et de médecine en 1911.

1. *Examens fédéraux de maturité.*

Le tableau ci-dessous renferme les résultats de ces examens :

	Examens complets			Examens complémentaires de latin
	Suisses	Etrangers	Total	
Inscrits	60	49	109	38
Ont subi l'examen avec succès	38	22	60	23
Ont échoué	11	17	28	12
Se sont retirés	11	10	21	3

2. *Examens fédéraux de médecine.*

Après quatre séances, le Comité directeur des examens a établi un projet définitif de la nouvelle ordonnance réglant la question des examens; il a été transmis aux associations intéressées pour étude et préavis.

Le nombre des examens augmente continuellement; celui de l'année 1911 (604) n'a encore jamais été atteint. L'augmentation porte surtout sur les examens de pharmaciens, dont le nombre s'est élevé de 55 en 1910 à 84; les autres accusent une augmentation moins forte.

Les résultats des examens sont consignés dans le tableau suivant :

(+ = succès; — = insuccès.)

Sur les 604 examens, 94 = 13,9 % n'ont pas été couronnés de succès. Parmi les candidats, il y avait 549 Suisses, dont 34 dames, se répartissant comme suit sur les cantons : Zurich 65, Berne 65, Lucerne 30, Schwytz 17, Unterwald-le-Haut 5, Unterwald-le-Bas 3, Glaris 8, Zoug 7, Fribourg 9, Soleure 21, Bâle-Ville 23, Bâle-Campagne 10, Schaffhouse 9, Appenzell-Rh. ext. 10, Rh. int. 3, Saint-Gall 32, Grisons 29, Argovie 35, Thurgovie 17, Tessin 13, Vaud 42, Valais 20, Neuchâtel 25, Genève 51.

Parmi les 55 étrangers, dont 8 dames, 28 étaient originaires d'Allemagne, 7 de Russie, 6 d'Italie, 5 d'Angleterre, 3 de la Hollande, 3 de France, 1 du Luxembourg, 1 du Brésil et 1 de l'Argentine.

Examens		Bâle		Berne		Fribourg		Genève		Lausanne		Neuchâtel		Zurich		Récapitulation		Total
		+	—	+	—	+	—	+	—	+	—	+	—	+	—	+	—	
Médecins	Sciences naturelles. .	22	10	25	8	23	6	25	7	19	5	6	1	40	18	160	55	215
	Anatomie physiologie.	14	5	13	1	—	—	17	—	24	6	—	—	39	1	107	13	120
	Professionnels.	18	1	16	2	—	—	13	2	11	—	—	—	45	2	103	7	110
Dentistes	Anatomie physiologie.	—	—	—	—	—	—	7	1	2	1	—	—	9	2	18	4	22
	Professionnels.	1	—	—	—	—	—	9	1	—	1	—	—	10	—	20	2	22
Pharmaciens	Commis pharmaciens.	4	—	5	—	—	—	6	—	12	—	—	—	9	—	36	—	36
	Professionnels.	6	1	9	1	—	—	6	2	4	4	—	—	14	1	39	9	48
Vétérinaires	Anatomie physiologie.	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	3	16	3	19
	Professionnels.	—	—	8	1	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	11	1	12
Total pour chaque siège		65	17	82	13	23	6	83	13	72	17	6	1	179	27	510	94	604
Total 1911.		82		95		29		96		89		7		206		604		
		65	13	83	11	25	8	80	8	73	8	4	—	180	17	510	65	575
Total 1910.		78		94		33		88		81		4		197		575		

III. Examens fédéraux des recrues.

1. *Examen pédagogique* [1].

28 750 recrues ont été examinées en 1911 ; 9276 avaient fréquenté un établissement d'instruction supérieur. Le tableau suivant contient la répartition des recrues sur les cantons dont elles ont fréquenté l'école primaire en dernier lieu, ainsi que le nombre de celles ayant fréquenté un établissement scolaire supérieur.

Cantons	Recrues examinées. Total	Ayant fréquenté un établissement supérieur
Zurich	3268	1967
Berne	6327	1367
Lucerne	1213	623

[1] Examen pédagogique des recrues en 1911, par le Bureau fédéral de statistique. Livraison 183 des publications de ce bureau, du 24 août 1912.

Uri	156	28
Schwytz	475	115
Unterwald-le-Haut	123	11
Unterwald-le-Bas	139	38
Glaris	280	112
Zoug	209	91
Fribourg	1231	198
Soleure	1074	445
Bâle-Ville	760	376
Bâle-Campagne	631	216
Schaffhouse	330	162
Appenzell-Rh. ext.	463	135
Appenzell-Rh. int.	142	16
Saint-Gall	2151	727
Grisons	832	310
Argovie	1951	520
Thurgovie	963	349
Tessin	880	231
Vaud	2372	450
Valais	963	129
Neuchâtel	1161	304
Genève	655	346
N'ayant suivi aucune école	1	—
Ayant suivi un établissement supérieur	—	9276
savoir :		
Une école secondaire inférieure ou établissement similaire	—	6439
Une école professionnelle	—	1160
Un gymnase ou établissement similaire	—	1507
Une université	—	170
Une école primaire de l'étranger	511	168

Voici quelques renseignements puisés dans la publication du Bureau fédéral de statistique :

Les résultats, qui accusaient depuis trois ans chaque fois un faible recul, se distinguent, en 1911, par une très légère amélioration sur ceux de l'année précédente. Pour la Suisse, la proportion des recrues ayant obtenu la note 1 dans plus de deux branches est montée de 38 % à 39 et a ainsi de nouveau atteint le chiffre obtenu déjà en 1907 et 1908. La proportion des très mauvais résultats, c'est-à-dire la note 4 ou 5 dans plus d'une branche, est restée la même que l'année précédente (5 %). Seule, l'année 1907 est en avance sur ce chiffre, avec 1 %. Quant aux branches prises isolé-

ment, les notes sont restées les mêmes pour la lecture et la composition. Le calcul accuse un léger progrès, la proportion des bonnes notes (1 ou 2) s'étant élevée de 75 à 76 %, tandis que celle des mauvais résultats (note 4 ou 5) restait la même (6 %). Une amélioration sensible a été obtenue dans les connaissances civiques. Dans cette branche, à laquelle on ne voue pas encore partout l'attention correspondant à son importance, la proportion des bonnes notes s'est élevée de 62 à 64 %, en même temps que celle des mauvais résultats descendait de 10 à 9 %.

On commence à se convaincre peu à peu que les connaissances civiques et, ce qui est plus important encore, l'éducation civique de notre jeunesse méritent une attention plus grande. De là, les tendances, constatées ces derniers temps, à créer des écoles civiques ayant pour but d'inculquer au jeune homme, d'une manière idéale, l'intérêt pour les choses de la patrie, une manière de penser vraiment patriotique et, en même temps, les connaissances de géographie, d'histoire, d'instruction civique nécessaires à tous les citoyens.

Si nous comparons les résultats des différents cantons, nous constatons que les bons résultats ont augmenté dans 17 et diminué dans 5 cantons et sont restés sans modification dans 3 autres. Glaris, Zoug, Bâle-Ville, Schaffhouse et Tessin ont surtout augmenté le nombre des bons résultats. Les mauvais résultats sont en diminution dans 14 et en augmentation dans 5 cantons, tandis que dans 6 autres ils n'ont pas subi de modification. Les résultats ont surtout été meilleurs dans les deux Appenzell et dans les Grisons.

Les moyennes sont restées les mêmes qu'en 1910, quant aux très bons et aux très mauvais résultats totaux, aussi bien pour les recrues n'ayant fréquenté que l'école primaire que pour celles ayant obtenu une instruction supérieure.

Tableau des notes moyennes dans les cantons.

	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902
Suisse	7,33	7,42	7,36	7,35	7,32	7,52	7,60	7,82	7,94	7,95
Zurich	6,99	7,08	7,18	6,79	6,75	6,97	7,07	7,41	7,37	7,58
Berne	7,68	7,49	7,39	7,44	7,43	7,67	7,68	8,19	8,33	8,18
Lucerne	7,36	7,58	7,50	7,42	7,75	8,06	7,88	8,41	8,61	8,31
Uri	8,72	8,62	9,13	8,86	8,72	8,72	9,06	9,28	9,40	9,62
Schwytz	8,29	7,84	7,95	8,54	7,95	8,11	8,80	8,28	8,51	8,27
Unterwald-le-Haut	6,85	7,18	6,81	6,36	6,76	6,93	7,23	7,39	7,92	6,97
Unterwald-le-Bas	7,05	7,02	6,95	7,02	7,49	8,59	7,95	8,17	8,56	7,39
Glaris	6,71	7,18	7,26	7,21	6,97	7,34	6,96	7,34	7,90	7,87
Zoug	6,70	7.60	7,21	7,02	7,05	7,77	7,53	7,82	8,14	8,18
Fribourg	7,11	7,40	7,34	7,52	7,01	7,55	7,66	7,98	8,22	8,01

Soleure	7,11	7,17	7,14	7,48	7,50	7,59	7,51	7,62	7,95	7,75
Bâle-Ville	6,68	7,08	6,97	6,64	6,59	6,85	6,98	6,78	6,38	6,73
Bâle-Campagne	7,85	7,81	7,39	7,53	7,21	7,66	7,38	7,59	7,97	7,90
Schaffhouse	6,83	6,99	6,94	7,12	7,25	7,60	7,21	7,07	7,39	7,19
Appenzell-Rh. Ext.	7,38	7,74	7,92	8,00	7,44	7,52	7,87	8,09	8,30	8,40
Appenzell-Rh. Int.	7,89	8,38	9,34	8,91	9,05	8,98	9,52	9,91	9,66	10,04
Saint-Gall	7,37	7,52	7,53	7,67	7,62	7,85	7,97	7,98	8,11	8,23
Grisons	7,98	8,07	7,66	7,96	8,08	8,58	8,54	8,85	8,52	8,91
Argovie	7,37	7,70	7,24	7,34	7,19	7,26	7,35	7,52	7,60	7,51
Thurgovie	6,78	6,74	7,27	7,14	7,08	7,32	7,07	7,26	7,24	7,02
Tessin	8,01	8,58	8,50	8,42	8,09	8,19	8,67	9,02	9,03	9,36
Vaud	7,13	7,21	7,20	7,04	7,10	7,16	7,36	7,30	7,47	7,81
Valais	7,16	7,80	7,04	7,07	7,80	7,48	7,92	8,07	8,25	8,36
Neuchâtel	6,96	7,06	7,11	7,24	7,08	6,94	7,44	6,96	7,40	7,50
Genève	6,54	6,36	6,82	6,52	6,65	6,68	6,50	6,94	6,52	6,39

Notes moyennes et groupement des cantons d'après celles-ci.

Année	Moyenne	Nombre des cantons avec une moyenne inférieure à				
		7,00	7,00-7,99	8,00-8,99	9,00-9,99	10,00 et plus
1911	7,33	9	13	3	—	—
1910	7,42	3	18	4	—	—
1909	7,36	5	17	1	2	—
1908	7,35	4	16	5	—	—
1907	7,32	5	16	3	1	—
1906	7,52	5	13	7	—	—
1905	7,60	3	17	3	2	—
1904	7,82	3	12	7	3	—
1903	7,94	2	10	10	3	—
1902	7,95	3	10	9	2	1

La conférence annuelle des experts fédéraux et cantonaux eut lieu à Lucerne, les 27 et 28 mai. Les délibérations portèrent sur l'application du nouveau règlement d'examen, sur les problèmes d'arithmétique et les sujets de composition et sur une série de dispositions concernant l'examen pédagogique. Ces dernières, réunies, furent remises à chaque expert.

Les opérations du recrutement commencèrent à Avenches, le 4 juillet et se terminèrent à Grono, le 10 novembre. Quelques communes continuent encore à fournir des locaux insuffisants.

11 recrues ont subi un second examen; la plupart ont obtenu de meilleurs résultats. 29800 recrues, en chiffres ronds, se sont présentées au premier examen; 85 % ont été examinées dans le canton dont elles avaient fréquenté les écoles. Les 1079 recrues n'ayant pas présenté de livret scolaire se répartissent comme suit sur les cantons: Zurich 38, Berne 62, Lucerne 50, Bâle-Ville 63,

Bâle-Campagne 14, Schaffhouse 3, St-Gall 3, Grisons 74, Argovie 31, Thurgovie 49, Tessin 131, Vaud 175, Valais 100, Neuchâtel 84, Genève 200.

2. *Examen de gymnastique.*

Division	Nombre de recrues	Dispensées de l'examen Total	Dispensées de l'examen %	Ont subi l'examen
1	4,658	437	9,3	4,221
2	3,595	286	8,07	3,309
3	3,798	265	6,9	3,533
4	3,189	296	9,2	2,893
5	4,250	263	6,1	3,987
6	4,077	493	12,09	3,584
7	3,757	172	4,58	3,585
8	2,616	187	7,01	2,429
	29,940	2399	8,01	27,541

Les résultats des examens ont permis de constater une fois de plus l'essor pris par l'enseignement de la gymnastique depuis l'introduction des épreuves. L'extension de l'instruction militaire préparatoire, avec et sans armes, est également causée par eux.

* * *

8830 recrues avaient fréquenté un établissement d'instruction supérieur; 6945 (79 %) parmi elles ont été reconnues aptes au service; 925 (10 %) ont été renvoyées et 960 (11 %) ont été libérées du service. Parmi la totalité des recrues appelées aux examens, le 75 % a été déclaré apte; le 11 % a été renvoyé et le 14 % reconnu comme n'étant pas apte au service. Ce sont les cantons de Schaffhouse, Bâle-Campagne et Vaud qui ont fourni la plus forte proportion de jeunes gens aptes au service militaire. Les recrues de Soleure et de Genève ont eu les meilleurs résultats dans le saut en longueur, celles de Schaffhouse ont eu le premier rang quant au lever des haltères et celles de Bâle-Ville viennent en tête dans la course de vitesse. En prenant la moyenne de ces trois épreuves, on constate que c'est Soleure qui a les meilleurs résultats totaux. Argovie, Bâle-Campagne et Schaffhouse ont donné la plus forte proportion de recrues ayant reçu, à l'école, un enseignement régulier de la gymnastique.

Le nombre total des recrues appelées au recrutement a diminué légèrement, comparé à celui de 1910. De ces 29 814 jeunes gens (29 906 en 1910), 27 443 (92 %) ont subi l'examen des aptitudes physiques et 2400 en ont été dispensés, la plupart pour l'une des causes suivantes : mutilation ou maladie des membres supérieurs : 21 %; maladies du cœur : 14 %; âge trop avancé : 11 %; faiblesse

d'esprit : 8 %. Parmi les autres causes (46 % des recrues), nous trouvons la phtisie, des déformations de la colonne vertébrale et du thorax, faiblesse générale, etc.

Le tableau suivant contient les renseignements généraux sur les résultats des examens de gymnastique.

Nombre total des recrues		L'examen de gymnastique			Sur 100 recrues, l'examen de gymnastique		
Division		a été subi	n'a pas été subi		a été subi	n'a pas été subi	
			par suite de dispense de l'examen pédag.	sur décision de la commission sanitaire ou pour d'autres motifs.		par suite de dispense de l'examen Pédag.	sur décision de la commission sanitaire ou pour d'autres motifs.
I.	4 363	3 959	76	328	91	2	7
II.	3 495	3 224	51	220	92	2	6
III.	3 798	3 532	60	206	93	2	5
IV.	3 189	2 889	51	249	90	2	8
V.	4 250	3 987	63	200	94	1	5
VI.	4 077	3 580	120	377	88	3	9
VII.	3 760	3 588	63	109	95	2	3
VIII.	2 911	2 684	98	129	92	3	5
Total 1911	29 843	27 443	582	1 818	92	2	6
» 1910	29 906	27 687	575	1 644	93	2	5
» 1909	27 970	25 881	548	1 541	93	2	5
» 1908	29 293	27 480	556	1 257	94	2	4
» 1907	28 540	26 515	619	1 406	93	2	5

Voici, sur 1000 habitants, la proportion des recrues examinées :

Zurich	5,8	Fribourg	8,3	Argovie	7,9
Berne	9,1	Soleure	8,6	Thurgovie	6,9
Lucerne	6,5	Bâle-Ville	5,3	Tessin	5,4
Uri	6,1	Bâle-Camp.	7,9	Vaud	6,9
Schwytz	7,7	Schaffhouse	6,4	Valais	6,8
Obwald	6,9	Appenzell-Ext.	7,7	Neuchâtel	8,2
Nidwald	9,9	Appenzell-Int.	9,5	Genève	3,5
Glaris	8,2	Saint-Gall	6,8	Suisse	7,2
Zoug	6,7	Grisons	6,9		

Des 27 443 recrues examinées, 21 % n'avaient pas reçu d'enseignement régulier de la gymnastique : 44 % avaient reçu des leçons à l'école et seul le 35 % avait fait partie de sociétés de gymnastique ou de sports ou suivi les cours de l'instruction militaire préparatoire.

IV. Avancement de l'enseignement professionnel et industriel.

1. *Etablissement d'enseignement professionnel.*

Cantons.	Nombre des établissements subventionnés.	Subvention. Fr.
Zurich	45	284,233
Berne	65	277,079
Lucerne	11	21,847
Uri	1	1,170
Schwytz	11	7,273
Unterwald-le-Haut	6	2,078
Unterwald-le-Bas	3	1,400
Glaris	10	7,950
Zoug	5	3,830
Fribourg	16	50,828
Soleure	18	21,766
Bâle-Ville	3	79,857
Bâle-Campagne	9	13,109
Schaffhouse	7	8,235
Appenzell-Rh. Ext.	13	7,844
Appenzell-Rh. Int.	1	440
Saint-Gall	37	105,974
Grisons	10	9,555
Argovie	20	37,546
Thurgovie	14	6,565
Tessin	25	32,825
Vaud	32	38,566
Valais	10	9,650
Neuchâtel	10	136,668
Genève	6	178,694
Totaux	388	1,344,982

		En 1910	En 1911
Les dépenses totales des établissements étaient de.	Fr.	5 040 430,06	4 908 935,06
Les prestations des cantons, communes, corporations et particuliers de.	Fr.	2 892 470,98	2 949 079,55
La subvention fédérale était de	Fr.	1 376 807,—	1 344 982,—

Du 17 au 20 octobre a eu lieu, à Zurich, une conférence des experts afin de procéder à un échange de vues sur les résultats des inspections faites pendant les années 1909-1911.

Le département fédéral de l'Industrie a fait remettre à chaque école, par l'intermédiaire des gouvernements cantonaux, une liste des manuels devant servir à l'enseignement professionnel et ménager.

2. *Bourses.*

Le tableau suivant indique le but, le nombre et le montant des bourses fédérales accordées en vue de la formation du personnel enseignant.

Cantons	Visit. d'écoles Fr.	Voy. d'études Fr.	Cours d'inst. Fr.	Cours de trav. manuels Fr.	Récapit. Fr.
Zurich	1575	850	765	2280	5470
Berne	2100	—	2068	2910	7078
Lucerne	200	—	492	360	1052
Uri	200	—	—	—	200
Schwytz	150	—	114	—	264
Unterwald-le-Haut	—	—	100	—	100
Unterwald-le-Bas	—	—	—	—	—
Glaris	530	—	515	270	1315
Zoug	200	—	207	90	497
Fribourg	3000	—	—	300	3300
Soleure	—	—	154	570	724
Bâle-Ville	—	—	—	200	200
Bâle-Campagne	—	—	—	200	200
Schaffhouse	—	—	—	400	400
Appenzell-Rh. Ext.	400	—	324	252	976
Appenzell-Rh. Int.	—	—	—	—	—
St-Gall	4350	1079	—	1180	6609
Grisons	—	—	—	450	450
Argovie	380	—	540	1530	2450
Thurgovie	300	200	122	1520	2142
Tessin	400	—	—	—	400
Vaud	2200	—	—	—	2200
Valais	—	—	—	100	100
Neuchâtel	1800	650	60	450	2960
Genève	—	—	—	1350	1350
Total	17 785	2 779	5 461	14 412	40 437

3. *Formation du personnel enseignant.*

Des cours d'instruction et de perfectionnement ont eu lieu à

Berne et à Aarau. Ils ont été suivis par 103 participants et reçu une subvention fédérale de 2476 fr.

4. *Ont obtenu des subventions spéciales.*

a) 37 cours temporaires dans divers cantons	Fr.	5 875,—
b) Association suisse des chauffeurs et mécaniciens, pour conférences itinérantes dans les sections	»	2 045,—
c) Association suisse des contremaîtres, pour cours professionnels dans les sections	»	457,—
d) Union suisse des arts et métiers, pour examens d'apprentis	»	35 000,—
e) Association suisse des maîtres de dessin et d'écoles de métiers, pour sa revue	»	3 600,—
f) Enseignement des travaux manuels aux écoles normales de Hofwil, Porrentruy et Lausanne	»	1 400,—
g) Société suisse pour travaux manuels de garçons	»	1 000,—
Total	Fr.	49 377,—

V. Avancement de l'enseignement de l'économie domestique et de l'instruction professionnelle à donner à la femme.

Cantons.	Nombre des établissements subventionnés.	Montant de la subvention. Fr.
Zurich	76	68 269,—
Berne	44	40 611,—
Lucerne	10	14 154,—
Uri	2	273,—
Schwytz	6	1 866,—
Unterwald-le-Haut	2	459,—
Unterwald-le-Bas	1	472,—
Glaris	24	7 815,—
Zoug	6	2 405,—
Fribourg	42	51 948,—
Soleure	12	10 169,—
Bâle-Ville	3	47 432,—
Bâle-Campagne	20	6 515,—
Schaffhouse	13	7 413,—
Appenzell-Rh. Ext.	25	5 951,—
A reporter	286	265 752,—

Report	286	265 752,—
Appenzell-Rh. Int.	2	1 124,—
St-Gall	25	34 700,—
Grisons	19	3 797, -
Argovie	40	11 230,—
Thurgovie	56	10 894,—
Tessin	8	13 337,—
Vaud	23	29 944,—
Valais	21	21 827,—
Neuchâtel	4	24 139,—
Genève	4	46 578,—
Total	448	463 322,—

		1910	1911
Les dépenses totales étaient de	Fr.	1 877 995,01	2 049 333,63
Les prestations des cantons, des communes et des corporations de	»	930 806,90	991 566,14
La subvention fédérale était de	»	450 270,—	463 322,—

Le nombre des écoles augmentant sans cesse, il a fallu nommer un expert de plus.

26 bourses se montant à 3715 fr. ont été allouées pour la formation du personnel enseignant.

Les cours suivants ont été subventionnés :

a) 19 cours temporaires d'économie domestique et de travaux manuels dans divers cantons Fr. 4 067,—

b) cours d'instruction pour maîtresses d'ouvrages et d'économie domestique :

2 à Zurich	Fr.	3 570,—		
3 à Aarau	»	1 210,—		
1 à Arenenberg	»	660,—		
1 à Lausanne	»	194,—		
1 à Vérolliez-St-Maurice	»	400,—	»	6 034,—
		Total	Fr.	10 101,—

VI. Examens d'apprentis en 1912.

Les examens d'apprentis suivent dans tous les cantons un cours régulier et normal. Leur organisation a maintenant fait ses preuves. Des améliorations pourront être introduites par la loi fédérale sur l'apprentissage et sur l'enseignement professionnel. Le projet

en a été rédigé par le secrétariat central de l'Union suisse des arts et métiers.

Les 14 cantons suivants possèdent une loi sur l'apprentissage : Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Genève, Obwald, Glaris, Valais, Zoug, Berne, Lucerne, Zurich, Bâle-Ville, Schwytz et Tessin.

La « legge sugli apprendisti » du canton du Tessin, du 15 janvier 1912, a été adaptée aux lois en vigueur dans les autres cantons. Elle exige un contrat d'apprentissage par écrit et fixe les droits et obligations des deux partis. La fréquentation des écoles et cours professionnels et la participation aux examens d'apprentis sont déclarées obligatoires. Une commission de 9 membres est chargée de l'exécution de la loi. Le canton du Tessin était le seul qui n'eût pas encore introduit les examens d'apprentis.

Des projets de lois ont été élaborés dans les cantons de Uri, Bâle-Campagne, Soleure, Thurgovie, Grisons, Schaffhouse et Argovie. La votation populaire sur une loi d'apprentissage a eu un résultat négatif dans les cantons de St-Gall et Appenzell.

Le nombre des cercles d'examen est resté le même. Dans les cantons de Berne et de Zurich, plusieurs commissions d'examen de cercle travaillent sous la direction de la commission cantonale.

Le nombre des participants aux examens a augmenté d'une manière réjouissante. De 6302 en 1911, il s'est élevé à 6628. L'augmentation la plus forte a été constatée dans le canton de Vaud (de 224 à 479) par suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'apprentissage. Ont également participé à l'augmentation, quoique dans une proportion moins forte, les cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwytz, Glaris, Soleure, Bâle-Ville et Campagne. Une diminution n'a été constatée que dans les cantons de Fribourg (de 191 à 160) et de Neuchâtel (609 à 536).

Les cantons suivants assurent les participants aux examens pendant la durée de ceux-ci : Argovie, Appenzell, Bâle-Ville, Berne, Lucerne, Schaffhouse et Vaud. Dans ce dernier canton, chaque apprenti est assuré contre les accidents, pendant toute la durée de l'apprentissage.

La commission centrale d'examen a élaboré un programme pour la participation de l'institution à l'exposition nationale de 1914.

Par suite de l'augmentation constante du nombre des participants aux examens, qui entraîne naturellement des dépenses plus considérables, il a fallu demander une augmentation de la subvention fédérale. Elle a été accordée et la somme portée de 35 000 fr. à 55 000 fr. à partir de 1913.

VII. Avancement de l'enseignement de l'agriculture.

Les *bourses* allouées se répartissent comme suit :

Canton de Zurich,	à 2 élèves,	900 fr.
» » Berne,	à 4 »	1200 fr.
» » Appenzell Ext.	à 1 »	800 fr.
» » St-Gall,	à 1 »	250 fr.
	Total 8 bourses	3150 fr.

Il a en outre été alloué une bourse de voyage de 200 fr.

Ecoles théoriques et pratiques d'agriculture. Les subventions accordées, égales au 50 % des frais d'enseignement, ont été les suivantes :

Ecoles	Nombre d'élèves	Frais d'enseignement fr.	Subside fédéral fr.
Zurich, Strickhof	64	27 925	13 963
Berne, Rütti	69	29 819	14 910
Valais, Ecône	21	16 957	8 478
Neuchâtel, Cernier	33	33 679	16 839
1911 :	187	108 380	54 190
1910 :	178	108 014	54 007

Ecole cantonale d'horticulture à Genève. Les frais d'enseignement se sont élevés à 31 526 fr. 50, auxquels la Confédération a participé par un subside de 15 763 fr. 25. Le nombre des élèves était de 55 (1910 : 33).

Ecoles agricoles d'hiver.

Ecoles	Nombre d'élèves	Frais d'enseignement fr.	Subside fédéral fr.
Strickhof-Zurich	63	13 963	6 981
Rütti-Berne	138	25 113	12 556
Langenthal	38	6 095	3 048
Münsingen	35	6 977	3 488
Porrentruy	35	8 293	4 147
Sursee	110	21 359	10 680
Fribourg	60	19 094	9 547
Soleure	46	13 101	6 551
Schaffhouse	23	7 347	3 673
Custerhof-Sargans	82	26 574	13 287
Plantahof-Grisons	72	23 230	11 615
Brougg	104	24 052	12 026
Arenenberg-Thurgovie	90	23 886	11 943
Lausanne	38	20 850	10 425
Genève	20	6 940	3 470
1911 :	954	246 874	123 437
1910 :	874	240 619	120 309

Conférences itinérantes, cours spéciaux, organisés par les cantons.

Cantons	Dépenses cantonales: Conférences et cours fr.	Expertises de fromageries et d'étables fr.	Inspections d'alpages fr.	Essais d'engrais sur prairies fr.	Total fr.	Subvention fédérale fr.
Zurich . . .	8978	280	—	—	9258	4628
Berne . . .	16186	1800	—	—	17986	8993
Lucerne . .	1745	831	—	—	2576	1287
Schwytz . .	74	—	—	—	74	37
Fribourg . .	3119	940	—	468	4527	2263
Soleure . . .	353	—	—	129	482	240
Schaffhouse .	1101	—	—	—	1101	550
Saint-Gall . .	7409	848	—	561	8818	4409
Grisons . . .	1297	—	—	—	1297	648
Argovie . . .	5051	500	—	—	5551	2775
Thurgovie . .	5453	—	—	—	5453	2726
Tessin . . .	6073	—	—	—	6073	3036
Vaud. . . .	4339	496	—	208	5043	2521
Valais . . .	2671	—	—	145	2816	1408
Neuchâtel . .	953	—	—	—	953	476
Genève . . .	7360	—	—	—	7360	3680
1911 :	72162	5695	—	1511	79368	39683
1910 :	72400	6922	297	1679	81298	40649

Ecoles de viticulture et stations d'essais viticoles.

L'établissement intercantonal de Wädenswil a reçu un subside fédéral de 9664 fr. 77 égal au 50 % des frais d'enseignement du montant de 19 329 fr. 55.

Les stations d'essais viticoles ont reçu les subsides fédéraux suivants :

Cantons	Dépenses cantonales pour essais fr.	Subside fédéral fr.
Vaud	36 737	18 369
Neuchâtel	9 699	4 849
Argovie	822	411
Zurich	1035	517
1911 :	48 293	24 146

Les établissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles ont occasionné les dépenses suivantes :

a) Administration centrale et domaine du Liebefeld Fr. 55 295

b) Etablissements de chimie agricole :				
Zurich	Fr.	62 401		
Berne	»	89 934		
Lausanne	»	25 190	Fr.	177 525
c) Etablissements d'essais et de contrôle de semences :				
Zurich	Fr.	71 082		
Lausanne	»	28 421	Fr.	99 503
d) Etablissement d'industrie laitière et de bactériologie			Fr.	58 227
		1911 :	Fr.	390 550
		1910 :	»	406 152

Les recettes se sont élevées à 108 120 fr. (103 113 en 1910).

L'établissement fédéral pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture, à Wädenswil, a occasionné une dépense de 97 055 fr. (92 478 en 1910) et produit une recette de 19 249 fr. (13 439 en 1910).

Ecoles de laiterie.

Etablissements	Nombre d'élèves	Frais d'enseignement Fr.	Subside fédéral Fr.
Rütti (Berne)	53	31 363	15 682
Pérolles (Fribourg)	36	20 391	10 195
Moudon	22	15 733	7 866
1911 :	111	67 487	33 743
1910 :	96	66 739	33 370

En outre, des subventions fédérales ont été versées à l'Union suisse des paysans (25 000 fr.) et à différentes associations agricoles.

VIII. Enseignement commercial.

Les *Ecoles de hautes études commerciales* ont bénéficié d'une subvention fédérale de 52 702 fr. (1910 : 51 901), versée aux mêmes établissements qu'en 1910. Ceux-ci étaient fréquentés, pendant le semestre d'hiver 1911/12, par 338 étudiants réguliers (308 en 1910), dont 12 étudiantes.

La section des hautes études commerciales de l'université de Lausanne, ouverte en 1911, recevra une première subvention fédérale pour l'année 1911/12. Elle conférera les titres de licencié et de docteur ès sciences commerciales.

Le nombre des *Ecoles supérieures de commerce* est resté le même (31). La subvention fédérale s'est élevée à 485 286 fr. (471 146 francs en 1910). 14 de ces établissements sont ouverts aux élèves

des deux sexes, 6 exclusivement aux garçons et 11 seulement aux jeunes filles. En novembre 1911, les élèves étaient au nombre de 3986 (3762 en 1910) dont 1394 (1910 : 1228) jeunes filles.

Les délégués des Ecoles supérieures de commerce, réunis à Berne le 3 juin 1911, ont adopté le projet d'une ordonnance relative à un plan d'études normal et à la création d'un diplôme fédéral ; celui-ci serait délivré aux élèves ayant fait leurs études dans une école supérieure de commerce dont l'organisation et le plan d'études correspondent aux normes fixées dans l'ordonnance.

Le Conseil fédéral a cependant décidé de ne pas entrer en matière, pour le moment, sur les propositions de la conférence.

Les *écoles d'administration* ont reçu pour la première fois une subvention fédérale (48 425 fr.), se répartissant entre les 4 établissements suivants : Bienne, section des postes du Technicum ; Genève, section des postes de l'Ecole professionnelle ; St-Gall, section des postes, des douanes et du télégraphe de l'Ecole d'administration et de chemins de fer et Zurich, cours préparatoires pour apprentis des postes, du télégraphe et du téléphone. En novembre 1911, le nombre des élèves était de 360. La durée des études est partout de 2 ans.

Il y a encore des écoles d'administration formant une section d'une école de commerce, par exemple à Lausanne (108 élèves) et à Neuchâtel (67 élèves).

80 (81 en 1910) cours commerciaux complémentaires ou de perfectionnement de la Société suisse des commerçants et 35 (27) organisés par d'autres sociétés ou des communes ont bénéficié d'une subvention de 292 966 fr. (1910 : 276 611). En novembre 1911, ils comptaient 15 620 élèves (14 423 en 1910), dont 4174 (3888) jeunes filles. Le département fédéral du Commerce a fait des démarches auprès des cantons et des communes pour les décider à augmenter leurs subventions ; il a également fait des efforts tendant à augmenter le nombre des cours du jour.

Des subsides fédéraux, du montant de 9253 Fr. (9003) ont été *accordés aux bibliothèques, aux conférences et aux travaux de concours.*

Les *examens d'apprentis de commerce* ont eu lieu dans 27 cercles. 1018 candidats les ont subis, 938 avec succès. La subvention fédérale s'est élevée à 10 692 fr. (1910 : 9054).

Ont reçu des *bourses* : 118 élèves et étudiants (13 965 fr.) et 57 maîtres (10 281 fr.) pour voyages d'études et participation à des cours de vacances.

IX. Enseignement de la gymnastique et instruction militaire préparatoire.

1. *Enseignement de la gymnastique.*

En exécution des articles 12 et 23 de l'Ordonnance du 2 novembre 1909 sur l'instruction militaire préparatoire, il a été publié, en date du 16 mai 1911, un Règlement pour les cours de gymnastique.

Le 1er août furent publiés les « Prescriptions concernant les engins pour l'enseignement de la gymnastique » et le formulaire devant être employé pour les rapports des cantons sur l'enseignement de la gymnastique à l'école.

2. *Instruction militaire préparatoire.*

Les différents cours ont été fréquentés comme suit :

Cantons	1. Sans armes	2. Avec armes	3. Cours de jeunes tireurs	
			Nombre des sociétés ayant organisé des cours	Nombre des tireurs
Zurich	1496	1903	36	458
Berne	420	1962	46	302
Lucerne	174	719	6	96
Uri	—	—	7	47
Schwytz	—	38	5	79
Unterwald-le-Haut	—	60	—	—
Unterwald-le-Bas	—	—	2	51
Glaris	250	—	8	69
Zoug	—	100	2	17
Fribourg	—	220	30	434
Soleure	699	727	15	155
Bâle-Ville	40	363	3	106
Bâle-Campagne	627	—	5	90
Schaffhouse	252	—	5	51
Appenzell-Rh. Ext.	356	—	2	35
Appenzell-Rh. Int.	—	—	—	—
Saint-Gall	436	139	30	497
Grisons	—	396	9	37
Argovie	1776	1869	32	280
Thurgovie	501	43	8	53
Tessin	—	60	4	29
Vaud	—	1759	6	43
Valais	—	1257	5	20
Neuchâtel	641	—	12	226
Genève	—	138	—	—
1911 :	7668	11753	278	3175

Cantons	Nombre total des recrues examinées			Notes moyennes totales			Saut en longueur — Notes 1 ou 2						Lever de l'haltère — Notes 1 ou 2						Course de vitesse — Notes 1 ou 2						Saut en longueur — Notes 4 ou 5						Lever de l'haltère — Notes 4 ou 5						Course de vitesse — Notes 4 ou 5						Du total des reçues examinées avaient reçu à l'école des leçons de gymnastique					
	1911	1910	1909	1911	1910	1909	1911	%	1910	%	1909	%	1911	%	1910	%	1909	%	1911	%	1910	%	1909	%	1911	%	1910	%	1909	%	1911	%	1910	%	1909	%	1911	%	1910	%	1909	%	1911	‰	1910	‰	1909	‰
Zurich	2,958	3,042	2,801	6.083	6.116	6.485	1,869	63	1,928	63	1,582	56	2,325	79	2,393	79	2,096	75	985	67	2,052	67	1,786	64	347	12	367	12	409	15	350	12	347	11	389	14	334	11	363	12	375	13	2,837	959	2,955	971	2,680	957
Berne	5,931	5,720	5,332	6.478	6.623	6.898	3,665	62	3,481	61	2,935	55	4,442	75	4.234	74	3,815	72	3,404	57	3,095	54	2,800	53	748	13	722	13	883	17	897	15	923	16	958	18	1,048	18	1,258	22	1,107	21	5,220	880	5,124	896	4,601	863
Lucerne	1,093	1,228	1,083	7.263	7.422	7.628	541	49	544	44	413	38	751	69	847	69	694	64	509	47	553	45	529	49	179	16	275	22	281	26	210	19	250	20	233	22	287	26	327	27	267	25	928	849	975	794	836	772
Uri	136	160	166	7.456	7.906	8.247	53	39	55	34	64	39	95	70	120	75	112	67	66	49	48	30	46	28	45	33	49	31	51	31	21	15	26	16	36	22	37	27	80	50	76	46	71	522	78	488	70	422
Schwytz	450	451	425	7.184	7.747	7.569	220	49	173	38	164	39	340	76	313	69	319	75	192	43	168	37	171	40	95	21	123	27	119	28	72	16	91	20	65	15	142	32	152	34	140	33	269	598	224	497	257	605
Obwald	120	132	118	7.608	7.720	7.525	43	36	42	32	42	36	88	73	92	70	94	80	46	38	40	30	43	36	36	30	32	24	31	26	24	20	18	14	16	14	32	27	46	35	49	42	86	717	105	795	86	729
Nidwald	137	117	124	7.190	7.350	7.758	73	53	56	48	52	42	97	71	88	75	85	69	54	39	39	33	36	29	20	15	20	17	27	22	23	17	15	13	22	18	49	36	42	35	40	32	92	672	58	496	58	468
Glaris	273	262	230	6.260	6.981	7.661	169	62	146	56	146	63	207	76	193	74	163	71	180	65	125	48	115	50	45	16	52	20	22	10	38	14	50	19	38	17	44	16	57	22	41	18	256	938	250	954	206	896
Zoug	189	170	182	5.868	6.641	6.495	141	75	88	52	88	48	148	78	126	74	139	76	123	65	102	60	117	64	17	9	26	15	32	18	20	11	26	15	20	11	19	10	28	16	20	11	179	947	151	888	162	890
Fribourg	1,164	1,159	1,160	7.315	7.303	7.084	469	40	409	35	540	47	810	70	836	72	833	72	584	50	585	50	617	53	252	22	261	23	242	21	216	19	194	17	213	18	261	22	223	19	219	19	335	288	313	270	245	211
Soleure	1,015	952	892	5.740	6.143	6.502	730	72	601	63	527	59	822	81	770	81	695	78	672	66	600	63	524	59	77	8	113	12	135	15	91	9	103	11	122	14	107	11	144	15	153	17	988	973	912	958	869	974
Bâle-Ville	724	773	650	5.860	5.911	5.732	550	76	570	74	481	74	526	73	590	76	479	74	506	70	541	70	499	77	51	7	55	7	46	7	90	12	101	13	88	14	56	8	56	7	38	6	696	961	750	970	626	963
Bâle-Campagne	609	658	579	6.141	6.555	7.879	401	66	374	57	303	52	495	81	517	79	447	77	354	58	365	55	298	51	69	11	101	15	126	22	62	10	79	12	84	15	90	15	118	18	93	16	597	980	642	976	571	986
Schaffhouse	296	306	275	5.834	5.912	7.289	200	68	206	67	159	58	247	83	247	81	226	82	215	73	207	68	163	59	27	9	30	10	41	15	28	9	36	12	24	9	24	8	35	11	44	16	290	980	294	961	261	949
Appenzell Rh.-Ext	447	507	455	7.765	7.284	7.389	196	44	210	41	177	39	307	69	336	66	314	69	169	38	306	60	255	56	124	28	136	27	140	31	89	20	112	22	92	20	152	34	94	19	93	20	416	931	270	533	236	519
Appenzell Rh.-Int.	140	128	113	8.736	8.516	8.752	46	33	44	34	35	31	89	64	74	58	68	60	34	24	51	40	31	27	50	36	43	34	41	36	37	26	46	36	34	30	72	51	44	34	53	47	115	821	42	328	11	97
St-Gall	2,074	2,060	1,960	7.211	7.249	7.311	1,092	53	1,011	49	830	42	1,399	67	1,457	71	1,330	68	1,012	49	1,030	50	1,071	55	458	22	472	23	513	26	408	20	388	19	409	21	472	23	526	26	389	20	1,186	572	1,230	597	1,179	602
Grisons	812	733	712	7.716	7.593	7.920	343	42	293	40	260	37	528	65	511	70	477	67	369	45	352	48	301	42	241	30	225	31	255	36	186	23	150	20	157	22	250	31	198	27	214	30	440	542	463	632	409	574
Argovie	1,838	1,916	1,827	6.408	6.778	7.331	1,061	58	1,043	54	793	43	1,434	78	1,402	73	1,285	70	1,087	59	1,076	56	844	46	237	13	297	16	384	21	218	12	310	16	334	18	286	16	342	18	456	25	1,804	982	1,878	980	1,786	978
Thurgovie	933	1,028	898	6.971	6.730	7.202	494	53	560	54	397	44	668	72	723	70	625	70	503	54	639	62	496	55	174	19	176	17	219	24	166	18	187	18	177	20	185	20	160	16	150	17	440	472	871	847	559	622
Tessin	842	905	869	7.038	7.304	7.971	366	43	398	44	407	47	613	73	664	73	659	76	469	56	406	45	473	54	197	23	225	25	223	26	115	14	139	15	112	13	185	22	265	29	182	21	240	285	222	245	200	230
Vaud	2,223	2,202	2,107	6.345	6.338	7.916	1,347	61	1,267	58	1,079	51	1,680	76	1,642	75	1,518	72	1,368	62	1,499	68	1,142	54	265	12	297	13	368	17	274	12	315	14	338	16	288	13	225	10	346	16	1,497	673	1,489	676	1,448	687
Valais	880	988	951	7.308	7.169	8.484	470	52	517	52	431	45	553	63	679	69	603	63	432	49	487	49	456	48	150	17	187	19	197	21	191	22	174	18	220	23	202	23	236	24	215	23	148	168	133	135	159	167
Neuchâtel	1,099	1,062	1,009	6.185	6.154	6.615	740	67	735	69	625	62	750	68	742	70	676	67	805	73	746	70	647	64	102	9	79	7	114	11	201	18	173	16	199	20	111	10	116	10	148	15	776	706	710	669	598	592
Genève	580	561	529	5.805	6.050	6.193	440	76	383	68	351	66	418	72	408	73	365	69	446	77	388	69	372	70	41	7	36	6	37	7	87	15	75	13	68	13	44	8	43	8	50	9	483	833	519	925	480	907
Inconnu	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suisse	26,963	27,220	25,447	6.609	6.722	6.983	15,719	58	15,134	56	12,881	51	19,832	74	20,004	73	18,117	71	15,584	58	15,500	57	13,832	54	4,047	15	4,399	16	4,936	19	4,114	15	4,328	16	4,448	17	4,777	18	5,178	19	4,958	19	20,389	756	20,658	759	18,593	731
Etranger	480	467	434	6.527	6.362	6.456	273	57	268	57	254	59	354	74	351	75	323	74	306	64	306	66	269	62	91	19	80	17	65	15	73	15	63	13	58	13	64	13	60	13	64	15	267	556	271	580	266	613
Total	27,443	27,687	25,881	6.607	6.716	6.974	15,992	58	15,402	56	13,135	51	20,186	74	20,355	74	18,440	71	15,890	58	15,806	57	14,101	54	4,138	15	4,479	16	5,001	19	4,187	15	4,391	16	4,506	17	4,841	18	5,238	19	5,022	19	20,656	752	20,929	756	18,859	729
Elèves primaires	18,613	19,253	17,683	7.180	7.296	7.568	9,224	50	8,938	46	7,305	41	13,237	71	13,676	71	12,190	69	8,912	48	9,026	47	7,763	44	3,613	19	3,997	21	4,339	25	3,231	17	3,462	18	3,508	20	4,301	23	4,746	25	4,490	25	12,689	682	13,165	684	11,565	654
Elèves des écoles moyennes ou supér^es	8,830	8,434	8,198	5.399	5.390	6.693	6,768	77	6,464	77	5,830	71	6,949	79	6,679	79	6,250	76	6,978	79	6,780	80	6,338	77	525	6	482	6	662	8	956	11	929	11	998	12	540	6	492	6	532	6	7,967	902	7,764	921	7,294	890

Les deux catégories de cours d'instruction militaire préparatoire ont réuni 19421 élèves, contre 14399 en 1910; augmentation : 5022 élèves. Les cours de jeunes tireurs, par contre, accusent une diminution : au lieu de 454 en 1910, 278 sociétés seulement les ont organisés; le nombre des jeunes tireurs est descendu de 6017 à 3175. Ces 278 sociétés ont reçu des subsides dont le total s'élève à 14430 fr. (23300 en 1910).

3. *Corps de cadets.*

Il existait, en 1911, 54 corps de cadets, se répartissant comme suit sur les cantons : Argovie 21, Zurich 12, Berne 9, Soleure, Appenzell-Rh. Ext., St-Gall chacun 2, Lucerne, Glaris, Fribourg, Bâle-Ville, Grisons et Thurgovie chacun 1, avec un total de 6898 cadets. 3493 parmi eux ont reçu le subside fédéral de 5 fr. = 17465 fr.

X. Expositions scolaires permanentes.

Ci-après quelques renseignements sur chacun des musées pédagogiques :

Pestalozzianum, Zurich. — Le Pestalozzianum a perdu quelques-uns de ses locaux par suite de la démolition d'une partie du bâtiment où il est logé. Il a fallu transférer la bibliothèque dans d'autres salles et installer dans une maison voisine la collection du mobilier scolaire et d'autres objets déjà un peu anciens. Pour ces motifs, le musée a dû être fermé du 1er septembre au 15 novembre. On a profité de cette occasion pour remanier complètement les installations intérieures; dorénavant ne seront plus exposés que les objets nouveaux. La bibliothèque et les collections ont été augmentées par des achats et par des dons. Une partie de la première a subi une nouvelle numérotation. Ont été publiés la 8e année du « Pestalozzianum » (208 pages), le catalogue n° XIII (56 pages) et le rapport sur la marche de l'établissement en 1909 et 1910.

Exposition scolaire permanente, Berne. — Par suite de la suppression de la franchise de port, le nombre des envois, surtout aux autorités scolaires de la campagne, a subi une diminution considérable; par contre, le nombre des visites a augmenté d'une manière réjouissante. Par l'acquisition de dessins, de tableaux et de modèles, la direction a augmenté surtout les collections destinées à l'histoire, au dessin, aux sciences naturelles et à l'enseignement de l'économie domestique.

Exposition scolaire permanente, Lucerne. — Les collections ont été augmentées pour autant que le permettaient les ressources

X. Expositions scolaires permanentes.

	Subsides des cantons et des communes	Subvention fédérale	Recettes	Dépenses	Solde	Valeur d'inventaire	Visites	Objets prêtés
	Fr.	Fr.	Er.	Fr.	Fr.	Fr.		
Zurich.....	15,186.—	6,400.—	21,586.—	21,641.—	— 55.—	95,600.—	11,564	13,203
Berne.....	18,415.—	7,100.—	25,515.—	22,860.—	+ 2655.—	123,300. -	4,190	21,397
Lucerne	1,500. —	1,500.—	3,000.—	2,999.80	+ —.20	10,316.—	400	216
Fribourg....	4,993.—	3,000.—	8,156.—	9,337.—	— 1,181	97,977.—	6,053	3,707
Locarno	2,887.80	1,500.—	4,387.80	4,387.80	—	8,960. -	410	708
Lausanne...	1,484.—	2,500.—	3,984.—	3,984.—	—	51,100.—	750	2,433
Sion.....	2,780.80	1,500.—	4,280.—	4,280.75	—.75	3,010.—	600	510
Neuchâtel...	1,500.—	3,000.—	5,150.—	5,070.—	+ 80.—	42,820.—	476	580

financières. Parmi les principales acquisitions on cite les tableaux de Schmeil et de Meinhold ainsi que deux parties du relief du Pilate, de Imfeld. Deux maisons étrangères ont fait des dons importants de moyens d'enseignement. La *Feuille scolaire* annonçait chaque fois les nouvelles acquisitions.

Musée pédagogique, Fribourg. — La collection a été augmentée et un catalogue a été établi pour la section historique. Pendant les mois d'août à octobre a eu lieu une exposition de travaux exécutés dans les écoles primaires ainsi que dans les cours complémentaires professionnels de la ville de Munich.

Musée scolaire, Lausanne. — La direction a continué à faciliter le corps enseignant et les autorités scolaires dans l'accomplissement de leur tâche; elle a augmenté les collections dans la mesure du possible.

Exposition scolaire permanente, Neuchâtel. — Abstraction faite d'un vif émoi causé par la question du local — il était question de s'en servir pour l'université et de loger ailleurs les collections — l'établissement s'est développé normalement. Il a continué à être ouvert au public, gratuitement, les jeudi et samedi après-midi, sous la surveillance d'un membre du comité chargé de donner des renseignements à ceux qui le désirent.

Musée pédagogique, Sion. — Cet établissement nouveau est logé à l'étage supérieur du bâtiment du Musée industriel et administré par un directeur placé sous la surveillance du département de l'Instruction publique. Un règlement élaboré par celui-ci et adopté par le Conseil d'Etat définit le but du Musée et en règle l'administration. L'*Ecole primaire*, organe du corps enseignant du canton du Valais, sert d'intermédiaire entre les intéressés; le Musée pédagogique est chargé de sa publication. De nombreuses acquisitions ont été faites durant la première année.

Musée pédagogique du canton du Tessin. — Ouvert le 14 janvier 1910, il occupe, dans une aile de l'Ecole normale de Locarno, quatre pièces spacieuses et un corridor, avec une entrée indépendante. Il est ouvert gratuitement les mardi, mercredi, samedi et dimanche — ce dernier jour seulement de 11 à 12. La direction de l'Instruction publique s'efforce de faire profiter les collections à toutes les branches de l'enseignement public.

XI. Fondation Berset-Müller.

La commission de surveillance se plaît à constater la marche régulière de l'institution. Par suite des travaux d'agrandissement, mentionnés dans l'Annuaire de 1912, il a été possible de recevoir

4 nouveaux pensionnaires (3 dames et 1 monsieur). Il y avait, à la fin de l'année 1911, 15 pensionnaires contre 12 en 1910. Les dépenses se sont élevées à 16 679 fr. 01.

XII. Application de l'art. 27 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale du 25 juin 1903 concernant la subvention de l'école primaire.

La subvention fixée dans le budget a été versée intégralement à tous les cantons; l'emploi que ceux-ci en ont fait n'a donné lieu à aucune contestation.

Par circulaire du 18 juillet 1911, les gouvernements cantonaux ont été informés que les résultats du recensement de 1910 seraient appliqués pour le payement de la subvention fédérale déjà pour l'année 1911. Le total de celle-ci s'est élevé à 2 357 528 fr. contre 2 084 167 fr. 80 dans les années 1903-1910. Nous indiquons ci-après, à titre de comparaison, les sommes payées en 1910 et à partir de 1911.

	1903-1910 Fr.	à partir de 1911 Fr.
Zurich	258 621,60	302 349,—
Berne	353 659,80	387 526,20
Lucerne	87 911,40	100 333,80
Uri	15 760,—	17 690,40
Schwytz	44 308,—	46 742,40
Unterwald-le-Haut	12 208,—	13 728,80
Unterwald-le-Bas	10 456,—	11 030,40
Glaris	19 409,40	19 989,60
Zoug	15 055,80	16 893,60
Fribourg	76 770,60	83 792,40
Soleure	60 457,20	70 224,—
Bâle-Ville	67 336,—	81 550,80
Bâle-Campagne	41 098,20	45 892,20
Schaffhouse	24 908,40	27 658,20
Appenzell-Rh. Ext.	33 168,60	34 783,80
Appenzell-Rh. Int.	10 799,20	11 727,20
Saint-Gall	150 171,—	181 737,60
Grisons	83 616,—	93 655,20
Argovie	123 898,80	138 380,20
Thurgovie	67 932,60	80 950,20
Tessin	110 910,40	124 932,80
A reporter	1 668 457,—	1 890 568,80

	Report 1 668 457,—	1 890 568,80
Vaud	168 827,40	190 474,20
Valais	91 550,40	102 704,80
Neuchâtel	75 767,40	79 836,60
Genève	79 565,40	93 943,60
	2 084 167,60	2 357 528,—

Pour l'emploi détaillé de la subvention, voir les tableaux dans la partie statistique.

XIII. Nationalisation du Neuhof, à Birr.

La collecte organisée dans toute la Suisse a rapporté 211 208 fr. 58, somme à laquelle il faut ajouter les subventions de la Confédération et de quelques cantons, du montant de 43 550 fr., ce qui donne un total de 255 358 fr. 58. Cette somme a été remise à la commission de surveillance, composée de quinze membres nommés par le Conseil fédéral, les cantons et quelques associations plus directement intéressées. Le comité de direction a été composé de cinq membres; son président est le chef du département de l'Instruction publique du canton d'Argovie.

XIV. Divers.

Nous donnons ci-après quelques renseignements sommaires sur les sociétés et entreprises ayant bénéficié d'une subvention fédérale :

La *Société suisse d'hygiène scolaire* s'est réunie à Genève, les 13 et 14 mai ; elle s'est occupée de l'établissement de casiers sanitaires pour les écoles, des fonctions des concierges et de quelques postulats touchant à la revision de la loi sur les fabriques. Elle a publié le 11e volume de ses Annales.

La *Conférence suisse pour l'éducation des enfants idiots* a tenu sa 13e réunion à Berne, les 26 et 27 mai 1911, sous la présidence de M. C. Auer. Les délibérations ont été publiées en une brochure de 280 pages. La subvention fédérale a été employée pour payer les frais d'impression et une partie des dépenses du cours d'instruction pour les maîtres et maîtresses d'établissements destinés à l'éducation des enfants anormaux ou faibles d'esprit. Le président de la Conférence est mort subitement les derniers jours de décembre 1911.

177 exemplaires de la *carte murale de la Suisse* ont été remis gratuitement à des écoles suisses. 118 exemplaires ont été vendus en Suisse et 146 à l'étranger.

De l'*Atlas scolaire suisse*, édition allemande, 18 000 exemplaires ont été terminés pour la fin de 1911 ; l'édition française, comprenant environ 8000 exemplaires, est également terminée et à la disposition des écoles, du corps enseignant et d'autres intéressés. La commission technique de la Conférence des chefs de départements cantonaux de l'Instruction publique s'occupe activement de l'édition italienne, forte de 2000 exemplaires, pour l'achever dans le courant de 1913. Le prix de vente de ces éditions, destinées aux écoles secondaires supérieures, est de 6 fr. 50 par exemplaire relié et de 5 fr. par exemplaire broché, fournis aux écoles et au personnel enseignant ; de 8 fr. 50 et de 7 fr. pour les libraires et les particuliers.

Des deux *Annuaires de l'instruction publique en Suisse*, l'édition allemande a été publiée en son 23e, l'édition française en son 2e volume.

Commission des ouvrages pour la jeunesse. Celle de la Société suisse des instituteurs a publié, à Pâques, son 34e fascicule des «Instructions aux parents, instituteurs et comités de bibliothèques» et, pour Noël 1911, un nouveau catalogue d'ouvrages recommandés pour la jeunesse. Ce dernier a été répandu en 30000 exemplaires. Elle a encore fait paraître un nouveau volume des écrits destinés à la jeunesse, contenant des récits d'auteurs suisses. A l'occasion du congrès de la Société suisse des instituteurs, tenu à Bâle du 1er au 3 octobre 1911, elle a organisé une exposition très intéressante d'ouvrages destinés à la jeunesse ainsi que de publications faisant partie de la mauvaise littérature.

La Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires, instituée par la Société pédagogique de la Suisse romande, a fait paraître le 10e fascicule de son bulletin bibliographique, dédié aux parents, au personnel enseignant et aux comités de bibliothèques. Le travail fourni par la commission dans la lutte contre la mauvaise littérature, a été reconnu publiquement lors du congrès de Montreux de la Société pédagogique vaudoise.

Le *cours de vacances organisé par la Société suisse des maîtres de gymnases* a eu lieu à Zurich, du 9-14 octobre 1911, avec 519 participants, qui ont reçu chacun un subside cantonal. La Confédération avait alloué une subvention de 2500 francs.

La *Société fédérale des maîtres de gymnastique* a de nouveau organisé deux cours, l'un de 15 jours à Soleure et l'autre de 3 semaines à La Chaux-de-Fonds pour l'instruction des maîtres et maîtresses dans les écoles de jeunes filles. Le premier, du 17-29 juillet, a réuni 18 maîtres et 9 maîtresses, le deuxième, du 7-26 août, 21 maîtres et 11 maîtresses. Les frais se sont élevés à 3349 fr. 20.

L'*Association des musiciens suisses* a obtenu une subvention fédérale de 9000 francs pour différentes œuvres : bourses, bibliothèque, fête de Vevey, etc.

La *Société suisse des maîtres de chant et de musique* a employé la subvention fédérale de 1500 fr. à l'organisation de 12 cours d'organistes qui ont réuni un total de 75 participants.

La *Société suisse des instituteurs* a de nouveau fait organiser, par les soins de sa *commission musicale*, un cours pour maîtres et maîtresses de chant, tenu à Bâle avec 126 participants. La subvention fédérale était de 1500 francs.

Les Chambres fédérales ont alloué un premier crédit de 20 000 francs pour l'élaboration d'une *statistique scolaire* à l'occasion de l'exposition nationale de 1914. Une commission d'experts, réunie par le département fédéral de l'Intérieur, en a élaboré le programme.